



Le mot de la Présidente

Titre

Présidente depuis 3 mois, j'ai découvert un univers passionnant et riche d'implication.

Je remercie Francis BREUILLER et son équipe pour leur accueil chaleureux, et pour leur trésor de patience et de pédagogie qu'ils ont su déployer afin de parfaire ma formation et ma connaissance du réseau Initiative.

L'année 2015 se solde avec un bilan flatteur, et je profite de ce moment pour remercier et féliciter mon prédécesseur Vincent JAUROU pour son travail et sa forte implication.

Initiative Côte-d'Or a accueilli 273 porteurs de projets, 158 dossiers ont pu être présentés en comité d'engagement et 128 ont été financés, ce qui représente une progression de 23 % par rapport à l'année 2014.

Ces 128 projets ont été financés par 134 prêts d'honneur et 65 prêts Nacre, pour un total de près de 2 M€.

Une de nos forces réside dans l'effet de levier induit qui a permis de lever plus de 10 M€ de prêt bancaire, pour un total injecté dans notre économie de 14 M€.

La participation d'Initiative Côte-d'Or au maillage économique de notre territoire s'inscrit dans la durée avec un taux de pérennité, à 3 ans, des entreprises financées, de 95 %, ce qui est remarquable.

Notre taux de pénétration est de 7,8 %.

Nous avons permis la création ou la sauvegarde de près de 400 emplois, pour un coût de fonctionnement de 560 €/emploi. Ce chiffre est à mettre en face de ce que coûte un demandeur d'emploi indemnisé.

Initiative Côte-d'Or est un acteur incontournable, dans la création et le maintien des emplois sur le territoire, qu'il soit urbain, dans les quartiers, ou rural, dans les zones à revitaliser, et ce, dans tous



Fabienne SOMBSTAY,
Présidente d'Initiative Côte-d'Or

les secteurs d'activité commerce, artisanat, industrie, agriculture et professions libérales. Nous nous adressons à tous, (y compris les seniors, le public féminin, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA).

Nous sommes au service du territoire, des créateurs, repreneurs, du développement économique, de l'emploi, de l'innovation, de la cohésion sociale et de la solidarité collective entre les acteurs.

Ces bons résultats, accomplis par une équipe réduite de seulement 4 personnes dont 2 ayant moins d'un an d'ancienneté, ne sont pas récompensés par la notoriété correspondante car nous ne sommes pas systématiquement reconnus, malgré un rôle majeur dans l'économie locale. Combler ce déficit constitue à mon sens un véritable défi.

L'année 2015 a été marquée par la loi NOTRe qui organise différemment l'implication des collectivités dans l'économie des départements, le changement de périmètre géographique des collectivités, les restrictions budgétaires et modifie profondément nos sources de financement.

Nous devons évoluer et nous adapter. Nous avons acté dans les esprits la création d'une coordination grande région Bourgogne Franche Comté afin d'être représenté, de pouvoir proposer des actions structurées sur le territoire et pérenniser nos financements.

Nous espérons dans ce contexte d'incertitudes que nos partenaires nous renouvellerons leur confiance.

L'avenir n'est plus ce qu'il était, il faut le réinventer.

Fabienne SOMBSTAY,
Présidente d'Initiative Côte-d'Or

Initiative Côte-d'Or, membre d'Initiative France

Initiative Côte-d'Or est l'une des 225* plateformes d'Initiative France, le 1^{er} réseau associatif d'appui et de financement des créateurs et repreneurs d'entreprise.

Chaque plateforme Initiative France soutient les entrepreneurs de son territoire en leur proposant gratuitement une offre de service complète. Elle accorde des prêts d'honneur sans intérêts et sans garantie. Fait à la personne ce prêt permet à l'entrepreneur de renforcer ses fonds propres et lui facilite l'accès à un emprunt bancaire. Et en même temps, elle accompagne l'entrepreneur dans la préparation de son projet, puis le lancement et les premières années de son entreprise pour en augmenter la solidité et en permettre le développement.

Les nouvelles entreprises soutenues par Initiative Côte-d'Or, sont plus solides et créent plus d'emplois que la moyenne. La plateforme Initiative Côte-d'Or, contribue ainsi au dynamisme économique du territoire sur lequel elle agit. Elle peut conduire cette action grâce au savoir-faire de ces permanents et grâce à l'engagement bénévole de nombreux acteurs locaux. Les entrepreneurs, les banquiers et les experts locaux s'investissent dans le comité d'agrément et en tant que parrains et marraines. Ils donnent de la confiance et ouvrent leurs réseaux aux nouveaux entrepreneurs.

En 2015, en France, les 16 080 entreprises financées ont créé ou maintenu 40 700 emplois soit 6% de plus qu'en 2014, concrètement 2 272 personnes de plus.

Les **176 M€** d'euros de prêts d'honneur accordés ont fait levier sur 1,082 milliard d'euros soit également 6% de croissance en un an.

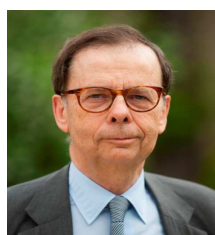
Nous sommes fiers de ces résultats acquis grâce au travail réalisé par chaque plateforme comme Initiative Côte-d'Or,

Dans tout le réseau, ce sont 900 salariés (**700 ETP**) et **16 180** bénévoles dont **4 640** parrains, qui agissent aux côtés des entrepreneurs que nous finançons. Grâce à eux, et au soutien de tous les partenaires du réseau, les entreprises qui

bénéficient de l'appui du réseau affichent, après 3 ans d'existence, un taux de pérennité de **88%**.

Pour améliorer encore l'action du réseau, l'adapter aux besoins des entrepreneurs d'aujourd'hui et demain, nous allons partager sur le savoir-faire du réseau, sur son cœur de métier lors de l'université de juin 2016.

Je crois en l'efficacité du modèle Initiative et mon ambition, notre ambition c'est de la développer encore au service d'un plus grand nombre de personnes sur chacun des territoires qui composent notre pays.



Louis Schweitzer
Président d'Initiative France

**au 1^{er} mars 2016*

Chiffres clés 2015 de la plateforme	
Présentation de la plateforme	
L'activité de l'accueil au financement	
Les types d'entreprises financées	
Profil des entrepreneurs	
L'accompagnement post-crédation	
Le financement des projets	
Le fonds de prêt d'honneur	
Budget d'accompagnement et d'animation	
La politique de la plateforme	
Les partenariats techniques	
Les partenariats financiers	
Les partenariats bancaires	
Les partenariats avec les entreprises	

Chiffres clés 2015 de la plateforme

128	entreprises financées
386	emplois directs créés ou maintenus
1 619 000 €	de prêt d'honneur engagés
245 000 €	de prêt NACRE engagés
50 000 €	de prêt remarquables engagés
Soit un total de 1 914 000 €	de prêt à taux zéro engagés
10 140 370 €	de prêt bancaires mobilisés
6.1	d'effet levier bancaire
11	parrainages en cours
95.0 %	de taux de pérennité à 3 ans

En 2015, **12 004 370 €** auront été mobilisés dans l'économie
du territoire de la plateforme

En moyenne, pour 1 € de prêt d'honneur accordé, 6.1 € de prêt bancaires ont été mobilisés.

Présentation de la plateforme

Les bénévoles

Président : Fabienne SOMBSTAY

Nombre total de bénévoles : 130 occupant les fonctions suivantes :

14 administrateurs

109 membres du ou des comités d'agrément

16 parrains/marraines

0 occupant d'autres fonctions

Les permanents

Directeur : Francis Breuiller

Nombre total de permanents : 4 dont 4 salariés de la plateforme

Représentant 4 ETP (équivalent temps plein)

L'organisation territoriale

Nombre de comités d'agrément locaux : 3

Les principaux dispositifs gérés

Le prêt d'honneur : Création, Reprise, Croissance

Le dispositif Nacre

La garantie FGIF

L'accompagnement des porteurs de projet

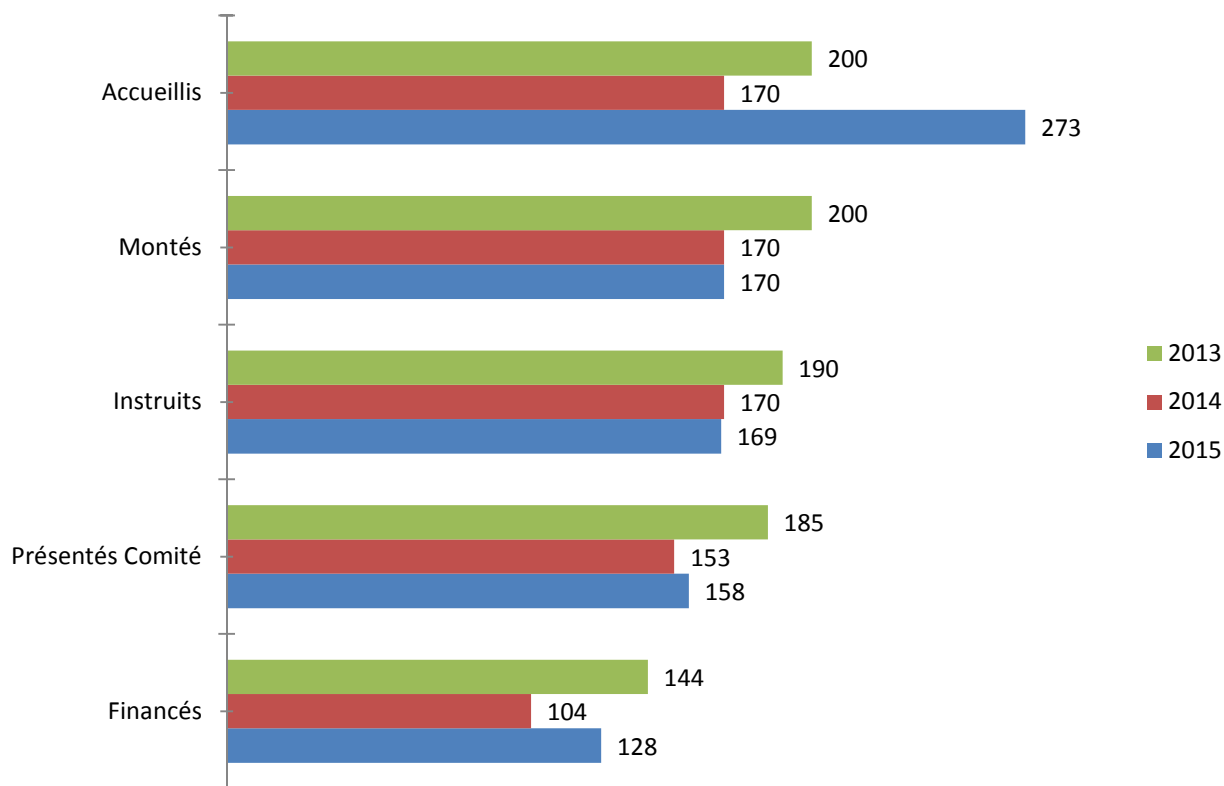
Le montage des dossiers est réalisé par : La plateforme et des partenaires

Le suivi des dossiers est réalisé par : La plateforme et des partenaires

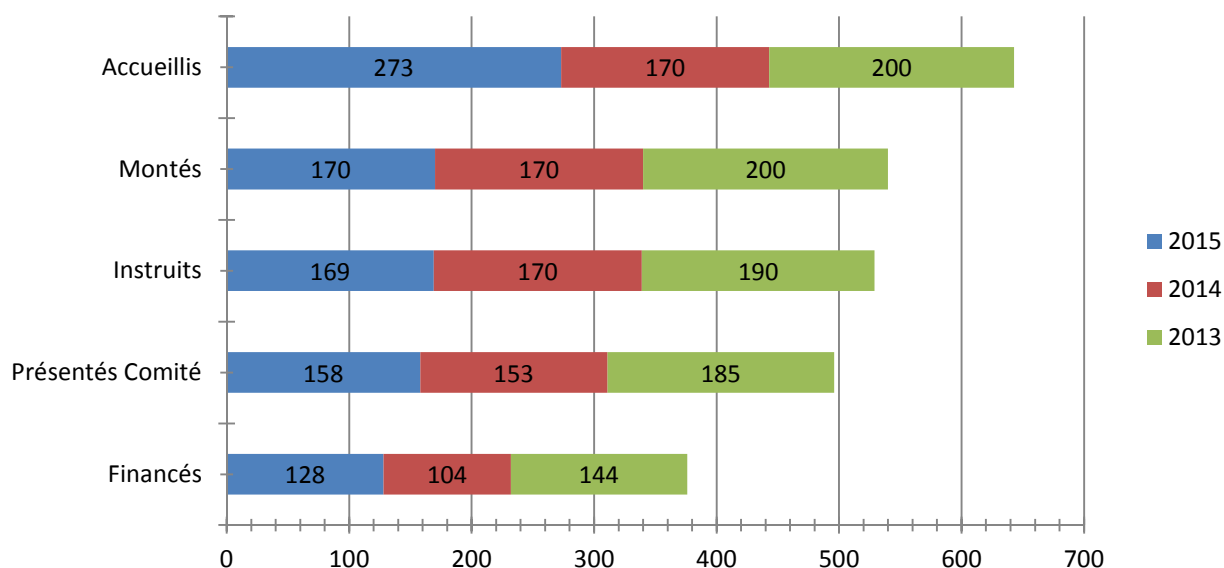
Pour le parrainage, la plateforme fait appel à : Ses propres bénévoles

L'animation du club de créateurs/repreneurs est réalisée par Des partenaires exclusivement

L'activité plateforme de l'accueil au financement

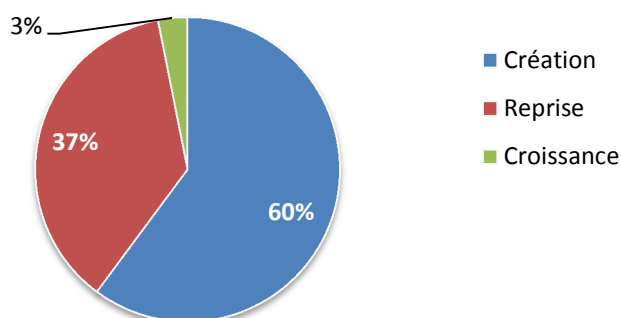


Activité cumulée de 2013 à 2015

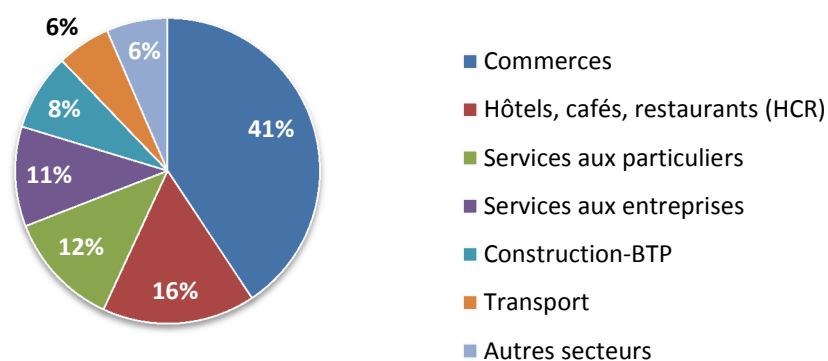


Les types d'entreprises financées

Répartition des 128 entreprises financées par type d'intervention (en %)



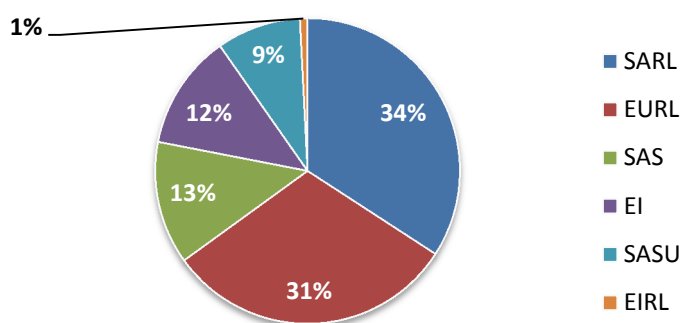
Les secteurs d'activité les plus soutenus



Pour les entreprises en création, les secteurs d'activité les plus importants sont : Commerces (39,0%), Services aux particuliers (13,0%) et Services aux entreprises (13,0%)

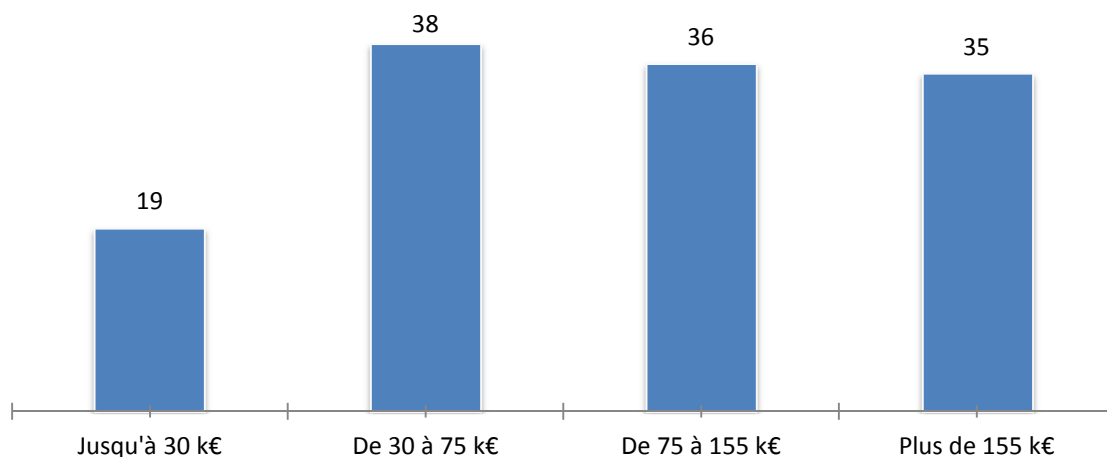
Pour les entreprises en reprise, ce sont : Commerces (38,3%), Hôtels, cafés, restaurants (HCR) (23,4%) et Services aux particuliers (12,8%)

Les statuts juridiques les plus représentés

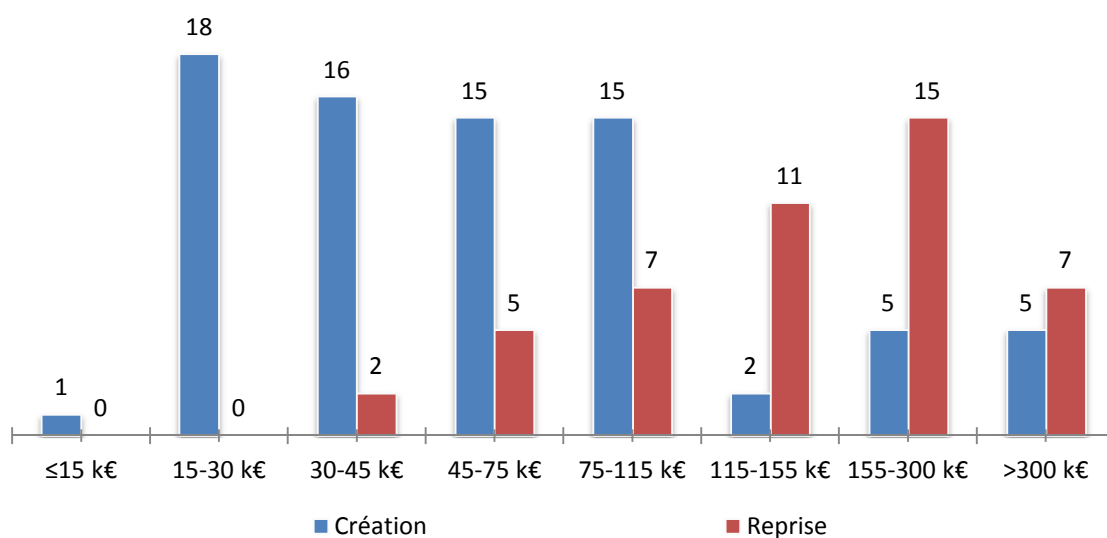


Les types d'entreprises financées (suite)

Les plans de financement



Zoom sur les créations et les reprises



Les entreprises dans les territoires

Revitalisation des territoires :

Nombre d'entreprises financées dans le cadre d'une convention de revitalisation : **2**.

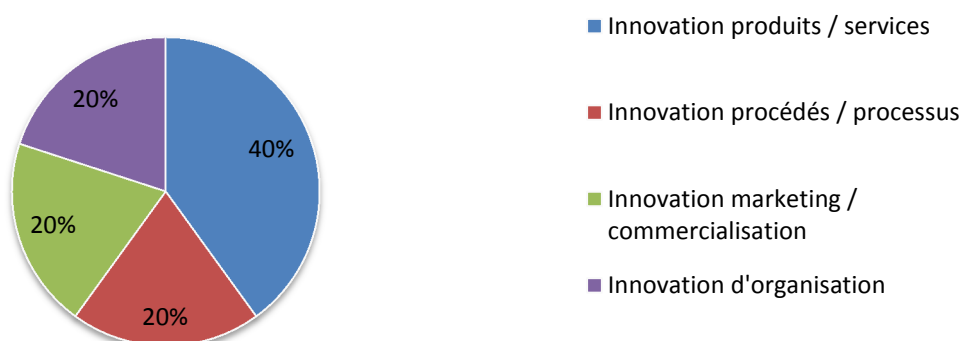
Répartition des projets par EPCI

Nombre de projets	Total
CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay	12
CA Dijonnaise (COMADI)	75
CC Auxonne Val de Saône	1
CC de Gevrey-Chambertin	3
CC de la Butte de Thil	3
CC de la Plaine Dijonnaise	4
CC de Saulieu	2
CC des Sources de la Tille	0
CC des Vallées de la Tille et de l'IGNON	0
CC du Canton de Bligny sur Ouche	1
CC du Canton de Pontailler-sur-Saône	1
CC du Mirebellois	1
CC du Montbardois	1
CC du Pays Châtillonnais	1
CC du Pays d'Arnay	1
CC du Pays de Nuits Saint Georges	4
CC du Sinemurien	3
CC du Somberronnais et de la Vallée de l'Ouche	5
CC du Val de Vingeanne	1
CC Plaine des Tilles	2
CC Rives de Saône, CC Saint Jean de Losne Seurre	4
CC Val de Norge	3
Total	128

Les entreprises innovantes

Parmi les 128 entreprises financées par les plateformes, 5 sont des entreprises innovantes.

Répartition des 5 entreprises innovantes par catégorie d'innovation (en %)

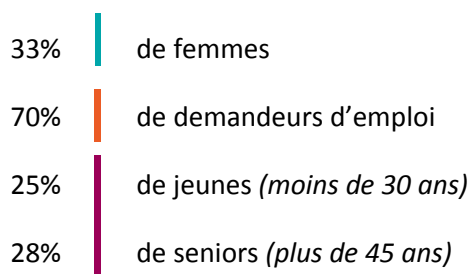


Les entreprises remarquables

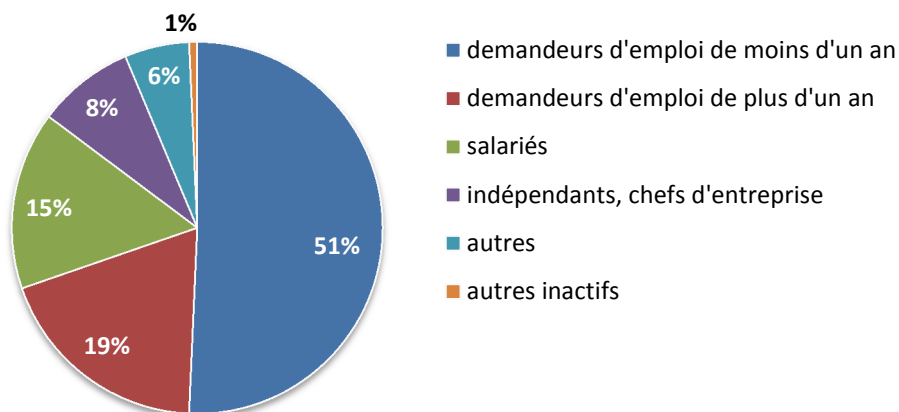
Nombre d'entreprises présentées au niveau national qui ont bénéficié d'un avis favorable en comité d'agrément pour un prêt d'honneur Initiative Remarquable : **2**

Profil des entrepreneurs

En 2015, ce sont **142 porteurs de projet** qui ont été financés, dont :

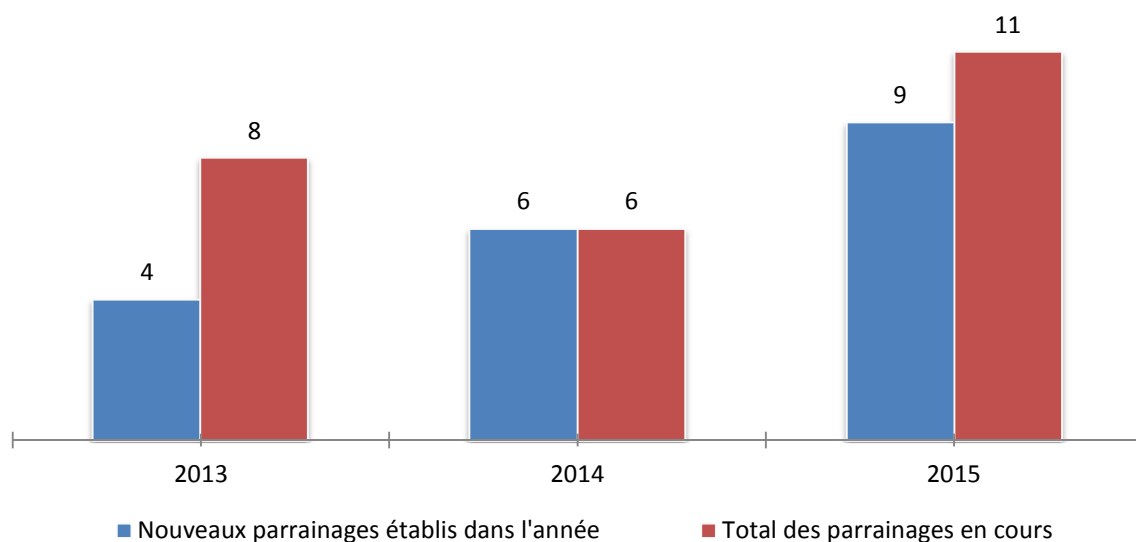


La situation des porteurs de projet avant le lancement de leur entreprise

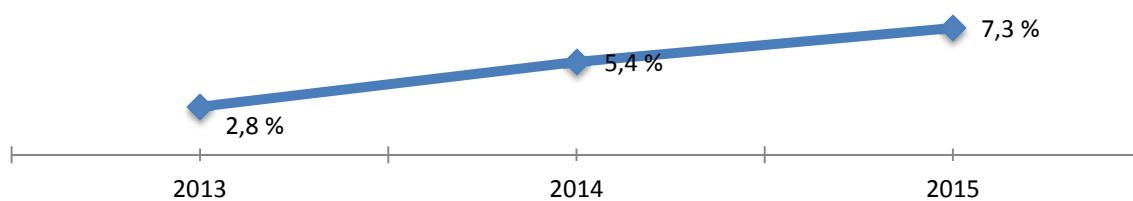


L'accompagnement post- création

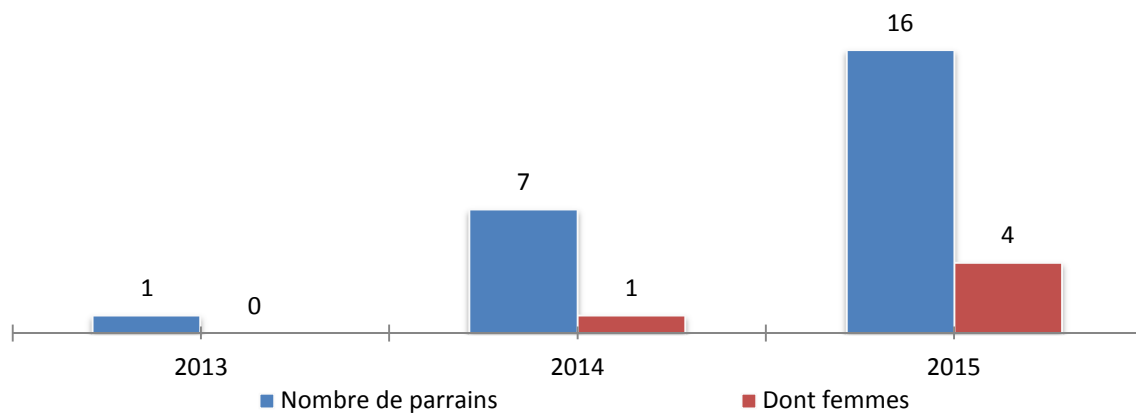
Évolution du parrainage des entrepreneurs bénéficiaires d'un prêt d'honneur (en nb)



Évolution du taux de parrainage (en %)



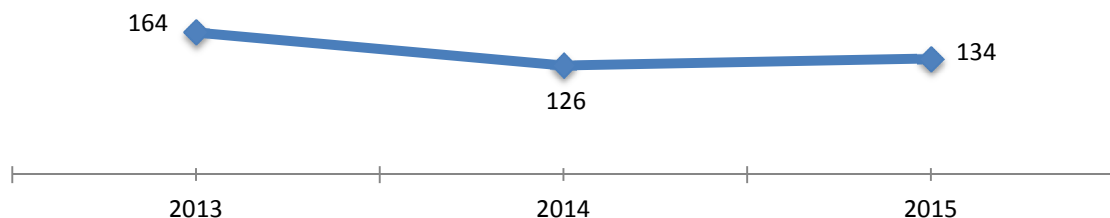
Évolution du nombre de parrains



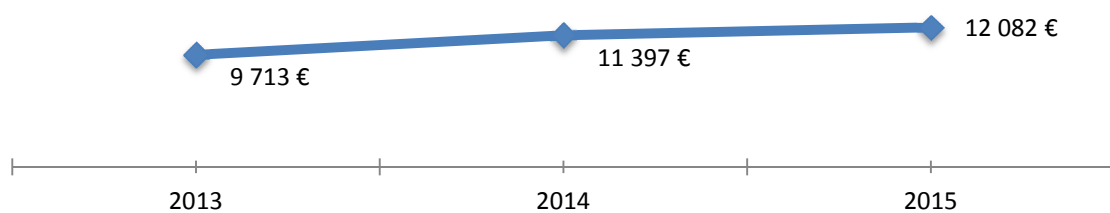
Le financement des projets

Les prêts d'honneur

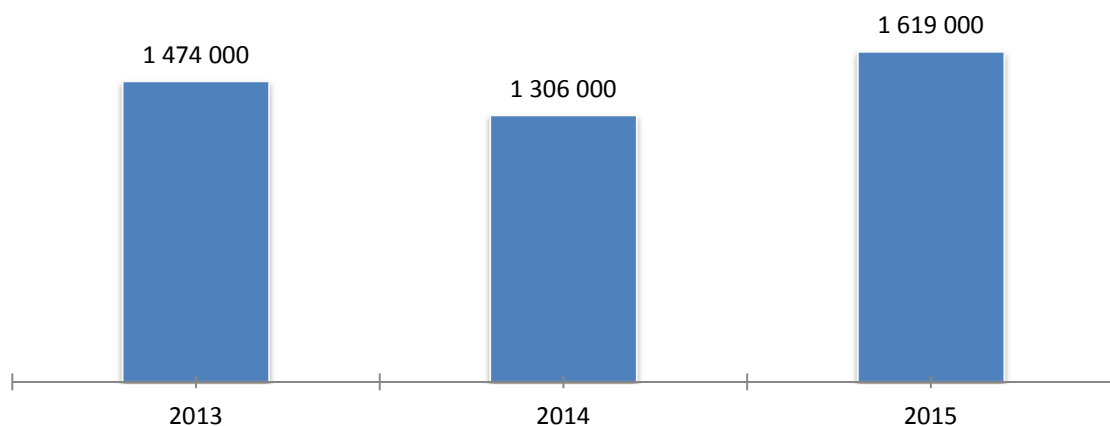
Nombre de prêts d'honneur engagés



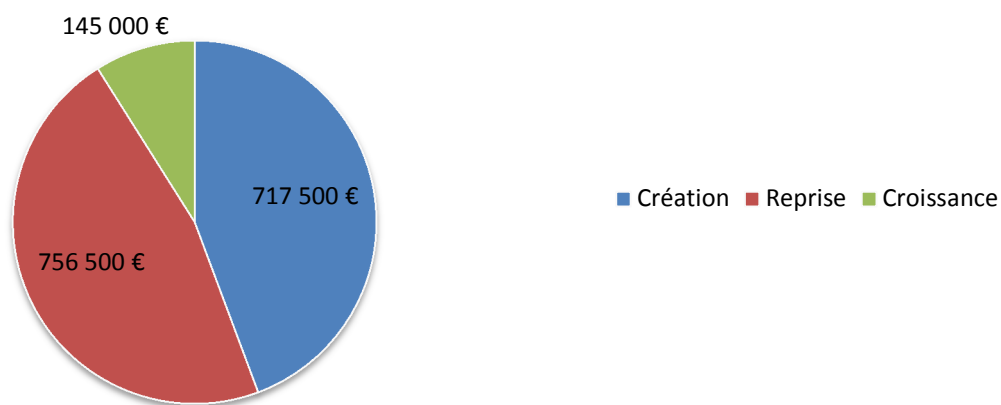
Montant moyen des prêts d'honneur engagés



Montant total des prêts d'honneur engagés



Répartition du montant de prêt d'honneur par type de projets financés (en €)

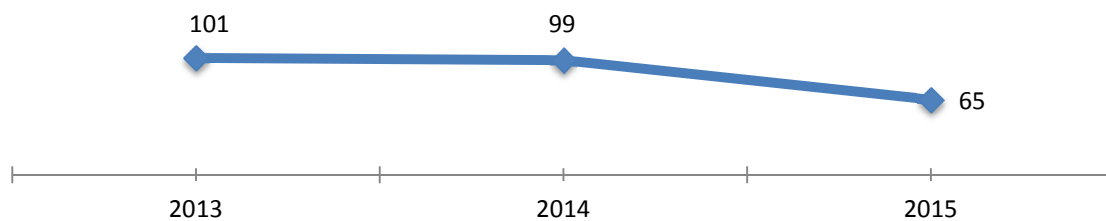


Le financement des projets (suite)

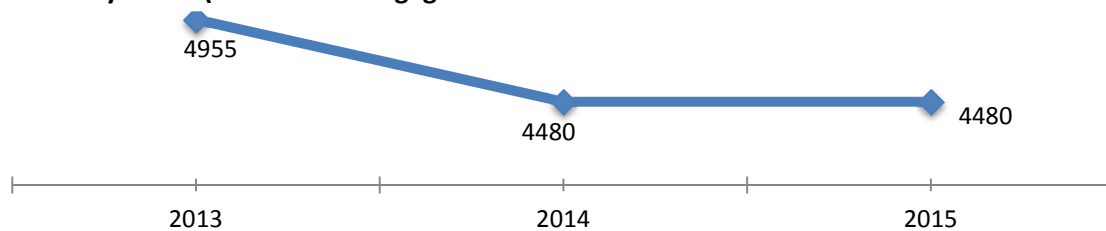


■ Les prêts NACRE

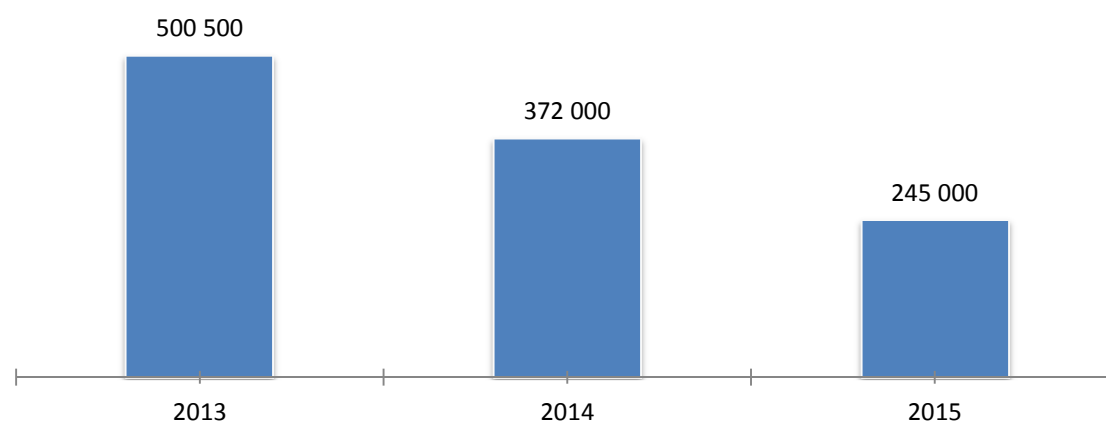
Nombre de prêts NACRE engagés



Montant moyen des prêts NACRE engagés



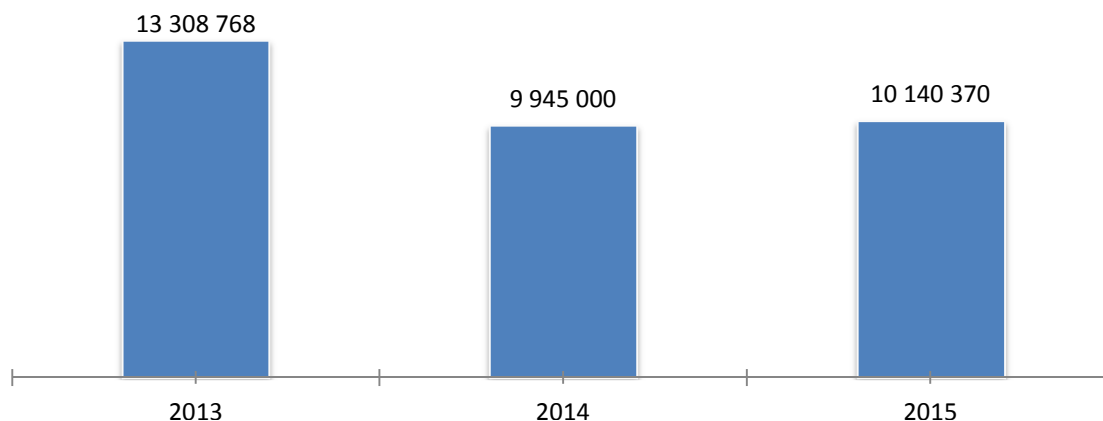
Montant total des prêts NACRE engagés



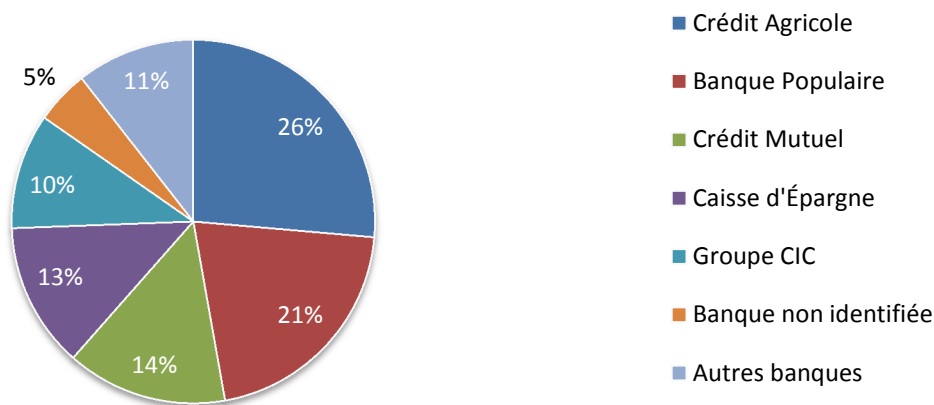
Le financement des projets (suite)

Les prêts bancaires associés

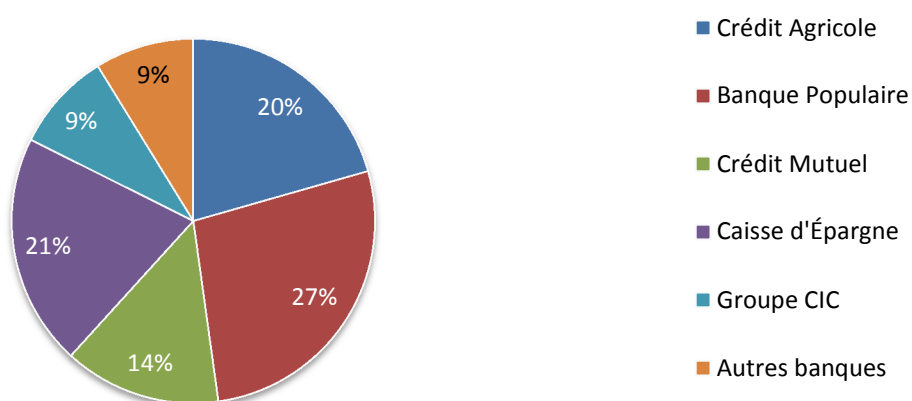
Montant total des prêts bancaires associés



Répartition du montant des prêts bancaires associés selon les banques en 2015



Répartition du nombre des prêts bancaires associés selon les banques en 2015

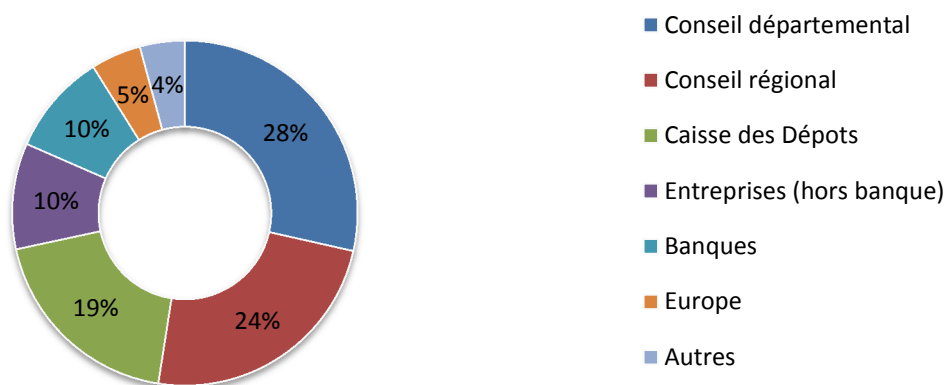


Taux de couplage des prêts d'honneur avec un prêt bancaire : 100 %.

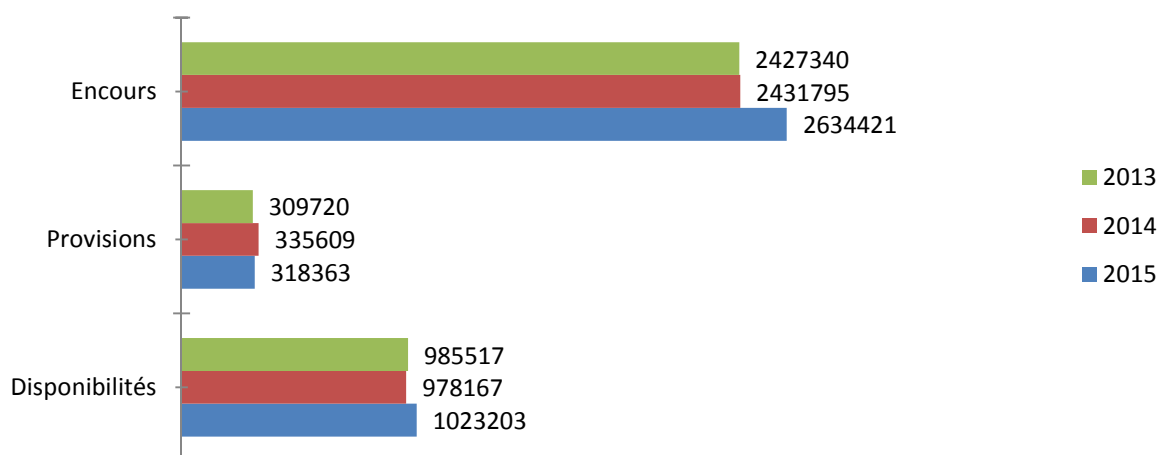
Le fonds de prêt d'honneur

En 2015, **271 250 €** ont été mobilisés pour le fonds de prêt d'honneur, pour un total du fonds de **3 260 000 € net (création et croissance)**.

Les parties prenantes au fonds de prêt d'honneur depuis l'origine

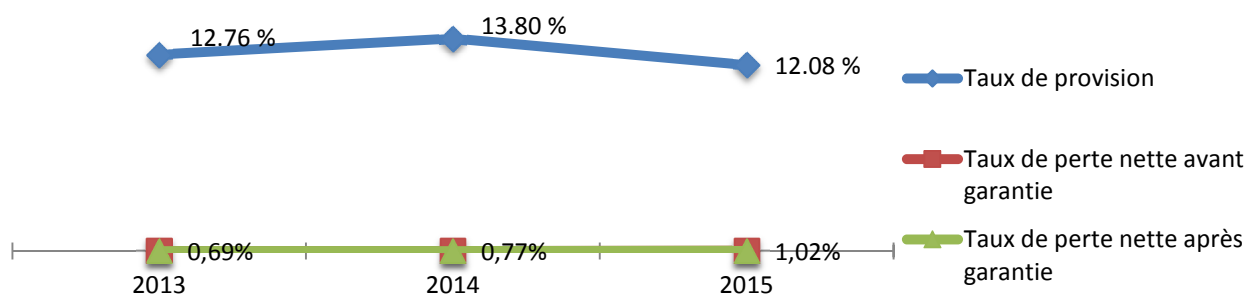


L'évolution du fonds de prêt d'honneur : encours, provisions, et disponibilités



Les disponibilités intègrent les fonds « croissances » reçus majoritairement en décembre soit 312 800 €. Le disponible à l'engagement sous réserve des soldes de dotation à recevoir n'est à fin 2015 en création/reprise que de 358 800 € soit 2.6 mois.

L'évolution des taux de provisions et des taux de perte sur les fonds de prêt



Budget d'accompagnement et d'animation

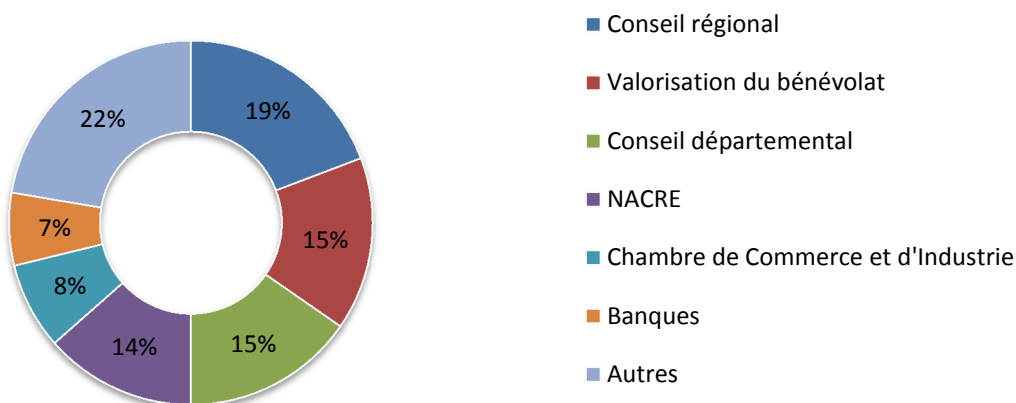
En 2015, **259 850 €** ont été mobilisés pour le budget d'accompagnement et d'animation.

Les parties prenantes au budget d'accompagnement et d'animation en 2015 :

44 % des ressources proviennent du secteur privé (Cotisations, dotations, bénévolat et prestations de services).

14 % des ressources proviennent du dispositif NACRE

41.7 % des ressources proviennent des subventions de fonctionnement hors NACRE(Conseil régional, Conseil départemental, Chambres Consulaires, aides à l'emploi).



La politique de la plateforme

Les critères d'éligibilité des projets

Stades d'intervention de la plateforme			
<i>Création</i>	Oui	<i>Croissance</i>	Oui
<i>Reprise</i>	Oui	<i>Transition</i>	Non

Montant des prêts d'honneur attribués				
Par entreprise	Création	Reprise	Croissance	Transition
<i>Montant minimum</i>	1 000 €	1 000 €	1 000 €	-
<i>Montant maximum</i>	40 000 €	40 000 €	50 000 €	-
Par porteur	Création	Reprise	Croissance	Transition
<i>Montant minimum</i>	1 000 €	1 000 €	1 000 €	-
<i>Montant maximum</i>	40 000 €	40 000 €	50 000 €	-

Durée et différé de remboursement des prêts d'honneur			
<i>Durée minimum</i>	24 mois		
<i>Durée maximum</i>	60 mois	Différé maximum	12 mois
<i>Durée pratiquée en moyenne</i>	36 mois	Différé pratiqué en moyenne	2 mois

Apport personnel	
Critères liés à l'apport personnel	Non

Secteurs d'activité éligibles	
Critères liés aux secteurs d'activité	Non
Les secteurs exclus	Aucun

Formes juridiques éligibles	
Critères liés à la forme juridique de l'entreprise	Non
Les formes juridiques exclues	Aucune

La politique de la plateforme *(suite)*

La plateforme a mené ses actions en faveur de tous les publics et notamment :

- des demandeurs d'emploi ou les titulaires des minima sociaux
- des femmes créatrices d'entreprise
- des jeunes créateurs d'entreprise
- des personnes handicapées
- des seniors
- des quartiers prioritaires de la ville
- des territoires ruraux/agricoles
- de la revitalisation du territoire (plan de sauvegarde de l'emploi, reclassement des salariés)
- des projets innovants
- du développement durable / responsabilité sociétale

Les dispositifs publics gérés en plus du prêt d'honneur Initiative

- Dispositif NACRE
- Prêt à la création d'entreprise (PCE terminé en juin 2015)
- Garantie FGIF (terminé en juin 2015)

Les partenariats techniques

L'accompagnement des porteurs de projet

Le montage des dossiers est réalisé par : La plateforme et des partenaires

Le suivi des dossiers est réalisé par : La plateforme et des partenaires

Pour le parrainage, la plateforme fait appel à : Ses propres bénévoles

L'animation du club de créateurs/repreneurs est réalisée par : La CCI 21 exclusivement.

	Prescripteurs	Montage	Suivi	Parrainage	Animation club
Les chambres consulaires					
Chambre de Commerce et d'Industrie	Oui	Oui	Oui	-	Oui
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Oui	Oui	Oui	-	-
Les organismes de développement économique					
Agence de développement	Oui	-	Oui	-	-
L'État					
Les services déconcentrés	Oui	-	-	-	-
Pôle Emploi	Oui	-	-	-	-
Les collectivités					
Communes	Oui	-	-	-	-
Structures intercommunales (Syndicats mixtes, EPCI, Pays, PNR)	Oui	-	-	-	-
Conseil départemental	Oui	-	-	-	-
Conseil régional	Oui	-	-	-	-
Les réseaux d'accompagnement à la création					
ADIE	Oui	-	-	-	-
BGE	Oui	Oui	Oui	-	-
Réseau Entreprendre	Oui	-	-	-	-
Autres partenaires					
Banque	Oui	-	-	-	-
Experts Comptables	Oui	Oui	-	-	-
Maison de l'Emploi ou des Entreprises	Oui	-	-	-	-
BPI (ex OSEO)	Oui	-	-	-	-
Écoles et universités	Oui	-	-	-	-

Les partenariats financiers

■ Les partenaires publics et parapublics

En 2015, la plateforme a mobilisé **17 000 €** auprès d'organismes publics pour abonder son fonds de prêt d'honneur.

	Abondements au fonds de prêt en 2015
État et Europe	0 €
État	-
Caisse des Dépôts	-
Europe	-
Collectivités locales	15 000 €
Communes	-
Structures intercommunales et syndicats mixtes	-
Conseil général	15 000 €
Conseil régional	-
Consulaires	2 000 €
Chambre de Commerce et d'Industrie	2 000 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	-
Chambre d'Agriculture	-
Associations	0 €
Agence de développement, comité d'expansion	-
Comité de Bassin d'Emploi	-
Autres associations	-
TOTAL	17 000 €

Les partenariats financiers (suite)

En 2015, la plateforme a mobilisé **183 100 €** auprès d'organismes publics pour son budget d'accompagnement et d'animation.

	Abondements au budget d'accompagnement
Collectivités locales	106 000 €
Communes	-
Structures intercommunales et syndicats mixtes	16 000 €
Conseil général	40 000 €
Conseil régional	50 000 €
État	36 230 €
NACRE	33 930 €
ASP (ex. Cnasea) hors NACRE	-
DLA	-
FRE	-
FGIF	500 €
PCE – PRE	1 800 €
AGEFIPH	-
Autres ressources d'État	-
Europe	0 €
FSE	-
FEDER	-
FEADER	-
FEAMP	-
Autres fonds européens	-
Consulaires	29 000 €
Chambre de Commerce et d'Industrie	20 000 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	9 000 €
Chambre d'Agriculture	-
Associations	10 800 €
Agence de développement, comité d'expansion	-
Comité de Bassin d'Emploi	-
Maison de l'Emploi ou des Entreprises	-
Clubs de créateurs	-
Autres associations	10 800 €
TOTAL	183 100 €

Les partenariats bancaires

■ Les partenaires bancaires

	Implication dans la vie de la plateforme	Abondements au fonds de prêt	Abondements au budget d'accompagnement
Banques adhérentes à Initiative France			
Banque Populaire	Oui	3 700 €	4 000 €
Caisse d'Épargne	Oui	-	3 000 €
Crédit Agricole	Oui	3 750 €	3 750 €
Crédit Mutuel	Oui	-	3 000 €
Groupe CIC	Oui	-	3 000 €
Autres banques adhérentes et/ou partenaires de la plateforme			
TOTAL EN 2015		7 450 €	16 750 €

Les partenariats avec les entreprises

■ Les partenaires entreprises

	Implication dans la vie de la plateforme	Abondements au fonds de prêt	Abondements au budget d'accompagnement
Les grandes entreprises partenaires d'Initiative France			
Les autres grandes entreprises adhérentes et/ou partenaires de la plateforme			
Les TPE et PME adhérentes et/ou partenaires de la plateforme			
Nombre de TPE / PME adhérentes ou partenaires	20		
Nombre de TPE / PME au conseil d'administration	2		
Nombre de TPE / PME au comité d'agrément	7		
Abondements des TPE / PME		0 €	2 500 €
TOTAL EN 2015		0 €	0 €

La plateforme a également mobilisé **254 250 €** pour abonder son fonds de prêt d'honneur et **76 750 €** pour son budget d'accompagnement et d'animation auprès d'autres ressources (personnes physiques...).

Initiative Côte-d'Or

Adresse : Siège social : CCI Côte-d'Or - 2, avenue de Marbotte - BP 17440, 21074 Dijon

Numéro de téléphone : +33 3 80 65 92 80

Email : contact@initiative-cotedor.com

Site Internet : www.initiative-cotedor.com



Nos partenaires :

